



## JOURNÉES PÉDAGOGIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

Les **vendredis 7, 14 et 21 février**, la bibliothèque offrira des activités spéciales pour les élèves du primaire (accompagnés d'un adulte) et du secondaire pour occuper leur journée de congé pédagogique.

L'inscription est obligatoire pour les ateliers :

- **7 février** (élèves du primaire et adolescents) : Tatouage temporaire
- **14 février** (adolescents) et **21 février** (élèves du primaire) : Décoration de chocolat

Inscription ou informations : **450 454-3993, poste 2** ou à [saint-remi.ca/nouvelles/decouvrez-les-journees-pedagogiques-a-la-bibliotheque/](http://saint-remi.ca/nouvelles/decouvrez-les-journees-pedagogiques-a-la-bibliotheque/)

## STATIONNEMENT HIVERNAL



[saint-remi.ca](http://saint-remi.ca)

Informez-vous  
quotidiennement  
dès 17 h

**INFO-NEIGE**  
450 454-5112



# L'Écho DE SAINT-RÉMI

Le 24 janvier 2025  
VOL. 29 N° 2

## LA VILLE VOUS INFORME...

### NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance ordinaire du 20 janvier, le Conseil a, entre autres :

- accepté les demandes de dérogation mineure suivantes concernant les immeubles situés au :
  - 56, rue Boyer, afin de permettre la création de deux lots d'une superficie de 2346,7 mètres carrés chacun;
  - 26, rue Poupart, afin de permettre une marge latérale de 0,87 mètre, un total des marges latérales de 2,1 mètres et que la résidence unifamiliale ne dispose que d'une seule case de stationnement conforme.
- refusé la demande de dérogation mineure, visant à autoriser une entrée charretière d'une largeur de 22,5 mètres au 665, rang Saint-Paul.

**Rappel : L'enregistrement audio, les procès-verbaux et les ordres du jour de la séance sont disponibles sur notre site Internet [saint-remi.ca/ville/vie-municipale/seances-du-conseil/](http://saint-remi.ca/ville/vie-municipale/seances-du-conseil/).**



*Agissons ensemble !*

## ACTIVITÉS DES ORGANISMES

### PROCHAINES ACTIVITÉS



Informations et inscription : **450 454-1199**

- **Jeudi 30 janvier de 9 h à 11 h 30** : Café rencontre « Vivre le moment présent »
- **Vendredi 31 janvier de 13 h 30 à 15 h** : Méditation
- **Lundi 3 février de 13 h 30 à 15 h** : Café rencontre « De la défense »
- **Mercredi 5 février de 9 h à 11 h 30** : Déjeuner collectif
- **Vendredi 7 février de 9 h à 11 h 30** : Groupe de la parole



### ATELIER : RCR ET RISQUE D'ÉTOUFFEMENT

Jasmine Cajolet, paramédic, premier répondant médical d'urgence et maman d'une enfant, bientôt 2 ans, viendra vous parler de l'étouffement et du RCR chez les bébés. Elle vous montrera des techniques adaptées aux nourrissons.

L'atelier aura lieu **mardi 28 janvier de 9 h 30 à 11 h 45** au CLSC (2, rue Sainte-Famille).

### GUIGNOLÉE 2024



La guignolée de Saint-Rémi a été couronnée d'un franc succès grâce aux nombreux bénévoles qui ont sillonné les rues et les rangs de la ville. En plus des denrées récoltées, près de 12 000 \$ ont été amassés en argent. La générosité dont on fait preuve les citoyens, les bénévoles et différents commanditaires, a donné la possibilité à L'Entraide Familiale de Saint-Rémi de distribuer des denrées et des cartes-cadeaux à 178 familles.



Vous êtes invités, **mercredi 12 février dès 16 h 30**, au souper de la FADOQ

Menu : Suprême de poulet  
Musique : Nathalie Boulerice  
Prix : 20 \$

Vous avez jusqu'au jeudi 6 février pour acheter vos billets :

- à la salle FADOQ, chaque mercredi soir dès 19 h;
- à l'accueil au centre des loisirs et de la culture, auprès de Josée.

Pour plus d'informations : [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

L'Écho DE SAINT-RÉMI



**Prochaine séance  
du conseil municipal**  
17 / 02 / 2025 à 20 h

**Prochaine séance  
de la cour municipale**  
13 / 02 / 2025 à 13 h et  
18 h

**Mairie**  
450 454-3993  
105, rue de la Mairie,  
Saint-Rémi QC J0L 2L0

**Bibliothèque**  
450 454-3993, poste 2419  
**Heures d'ouverture**  
Du lundi au jeudi de  
8 h à 12 h et de  
13 h à 16 h 30  
Vendredi de 8 h à 13 h

**Bibliothèque**  
450 454-3993, poste 2419  
**Heures d'ouverture**  
Mardi et mercredi  
de 14 h à 20 h  
Jeudi et vendredi de  
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h  
Samedi de 10 h à 16 h

**Écocentre**  
284, rue de l'Église  
**Heures d'ouverture**  
Saison hivernale  
Samedi de 9 h à 16 h

**Loisirs / centre  
communautaire**  
450 454-3993, poste 5345

**En cas d'urgence**  
En dehors des heures  
d'ouverture, composez le  
310-4141 ou le 9-1-1

**Collecte des matières  
résiduelles**  
1 888 216-9819

### DOSSIER EAU POTABLE - Suivi du projet des nouveaux puits

Le dossier des nouveaux puits municipaux a franchi une étape importante. Nous avons récemment reçu du ministre de l'Environnement le certificat d'autorisation, délivré en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Ce certificat nous autorise, sous certaines conditions, à :

- modifier notre système d'aqueduc afin d'ajouter des conduites pour les nouveaux puits;
- installer une unité de surpression et un système de désinfection

Toutes les ententes nécessaires avec les parties concernées ont été conclues et l'appel d'offres lancé le 13 décembre dernier pour la réalisation des travaux est toujours en cours. Par ailleurs, nous poursuivons activement nos démarches pour obtenir une subvention concernant ce projet.



## RÉSUMÉ DES AVIS PUBLICS



Voici les avis publics qui ont été publiés sur notre site Internet au cours des derniers jours.

Détails : [saint-remi.ca/ville/administration/avis-publics/](http://saint-remi.ca/ville/administration/avis-publics/)

	Adresse / objet	Démarche en cours
<b>Règlement n° 732-2025-00</b>	Règlement modernisant la régie interne des séances du conseil municipal de la Ville de Saint-Rémi.	Ces règlements sont entrés en vigueur le 22 janvier 2025.
<b>Règlement n° 734-2025-00</b>	Règlement relatif aux services de collectes des matières résiduelles. Ce changement découle de l'adoption du règlement ADM-170 par la MRC des Jardins-de-Napierville.	
<b>Règlement n° 735-2025-00</b>	Règlement permettant à la Ville d'acquérir en priorité des immeubles pour des projets municipaux : loisirs, culture, habitation, économie ou conservation.	
<b>Règlement n° 736-2025-00</b>	Règlement établissant une Politique de tarification et d'utilisation des salles au Centre des loisirs et de la culture pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie et de la demande croissante.	
<b>1<sup>er</sup> projet de règlement n° V654-2025-30</b>	Il s'agit d'un amendement au règlement de zonage pour inclure l'usage <i>Vente de cannabis et de produits du cannabis</i> .	<b>ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION</b> Ce projet sera présenté lors de la séance ordinaire du <b>lundi 17 février à 20 h</b> et les personnes intéressées pourront alors s'exprimer.

## AVIS D'APPELS D'OFFRES PUBLICS

Les appels d'offres publics suivants se retrouvent de façon détaillée sur le site Internet de la Ville à : [saint-remi.ca/ville/administration/appels-doffres/](http://saint-remi.ca/ville/administration/appels-doffres/)

- AO-01-2025 : Pompage, conditionnement, transport et disposition des boues des étangs numéro 1 et 2 de la station d'épuration des eaux usées
- AO-03-2025 : Services professionnels en ingénierie pour la réfection des infrastructures de diverses rues pour l'année 2025

En vertu de notre règlement sur la gestion contractuelle, nous devons faire des publications sur le site du Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SÉAO), car les coûts estimés de chaque projet dépassent le seuil de 133 800 \$.

PAGE 2

## L'AVENIR AGRICOLE DE LA RÉGION

La MRC des Jardins-de-Napierville vous invite à une activité de consultation publique pour discuter de la vision du développement de notre zone agricole.

Au programme : tables de discussion dynamiques pour partager vos idées et vos perspectives sur l'avenir de l'agriculture dans notre région !

La consultation se tiendra le **mardi 4 février de 18 h 15 à 20 h 30** au centre des loisirs et de la culture (25, rue Saint-Sauveur).

Informations et inscription : [mrcjardinsdenapierville.ca/amenagement-du-territoire/plan-de-developpement-de-la-zone-agricole/](http://mrcjardinsdenapierville.ca/amenagement-du-territoire/plan-de-developpement-de-la-zone-agricole/)



Crédit photo : Louise Trudeau-Lefrançois

Que vous soyez agriculteur, entrepreneur ou simple citoyen intéressé par l'avenir de l'agriculture, cette activité est une excellente occasion de vous exprimer et de contribuer au développement d'une vision commune pour notre zone agricole.

*L'Écho* DE SAINT-RÉMI

## DEVENEZ MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Vous êtes passionné(e) par l'urbanisme et le développement de votre ville ? Vous souhaitez contribuer activement à l'avenir de notre communauté ? C'est le moment idéal pour vous impliquer !

Nous sommes à la recherche de citoyennes et citoyens engagés pour siéger au CCU. Ce comité joue un rôle clé en conseillant le conseil municipal sur des enjeux liés à l'urbanisme, tels que les dérogations mineures, les plans d'implantation et d'intégration architecturale, les projets particuliers, et bien plus encore.

### Pourquoi rejoindre le CCU ?

- Apportez votre perspective sur des projets qui façonnent notre ville.
- Travaillez aux côtés d'élus et de citoyens pour faire une réelle différence.
- Recevez une rémunération de 50 \$ par séance pour votre engagement.

### Ce que nous recherchons :

- Des citoyens disponibles pour participer à des rencontres mensuelles, habituellement tenues un mardi soir à 19 h.
- Une capacité à consulter des documents en ligne (ordinateur ou tablette requis avec accès Internet).
- Une motivation sincère à contribuer au développement harmonieux de Saint-Rémi.



### Comment déposer votre candidature ?

Soumettez un court texte décrivant votre motivation à siéger au CCU, vos champs d'intérêt et/ou vos qualifications. Envoyez votre candidature à Philippe Gaudet, directeur du Service de l'urbanisme, à l'adresse suivante : [pgaudet@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:pgaudet@ville.saint-remi.qc.ca).

Pour toute question, vous pouvez aussi appeler au **450 454-3993, poste 3952**.  
Date limite pour déposer votre candidature : **28 février**

## UN MOIS FESTIF DANS LE CADRE DES JOURNÉES PLAISIRS D'HIVER



Tous les samedis de février, de 14 h à 20 h, nous vous invitons à célébrer l'hiver avec des activités festives dans le cadre des Journées Plaisirs d'hiver ! Au programme : musique, éclairage féérique et chocolat chaud gratuit pour réchauffer vos cœurs. En raison des conditions météorologiques, les lieux des activités seront ajustés chaque semaine pour vous offrir la meilleure expérience possible.

### Voici les premières dates à inscrire dans votre calendrier :

- **1<sup>er</sup> février** : Soirée patin au parc des Pirates (275, rue Isabelle)  
Lancement des *Journées Plaisirs d'hiver* avec une soirée patin dans une ambiance conviviale et festive !
- **8 février** : Soirée glissade ou patin  
Si la butte du parc Jean-Paul-Ferdaïs (69, rue des Merisiers) est fonctionnelle, profitez d'une soirée glissade magique !  
Si la neige n'est pas au rendez-vous, l'activité se déplacera à la patinoire du parc Aux Quatre Vents, près de l'aréna.

### Restez informés !

Surveillez notre site Web et notre page Facebook pour connaître les dernières mises à jour sur les lieux et les détails des activités. Préparez vos tuques et vos mitaines et venez vivre des moments inoubliables dans le cadre des *Journées Plaisirs d'hiver*.



PAGE 3